



Société du Logement de
Grâce-Hollogne s.c.r.l.

Rue Nicolas Defrêcheux, 1-3
4460 GRACE-HOLLOGNE

Tél. : 04.247.63.63

Fax : 04.247.63.64



Avis à l'ensemble des locataires de la Société du Logement de Grâce-Hollogne

Grâce-Hollogne, le 12 mars 2020

INFORMATION COVID-19

Chers locataires,

Nous nous devons de prendre les mesures de précautions utiles pour contribuer à endiguer la propagation du virus COVID-19, et préserver la santé de chacun.

Dès lors, nous avons pris les dispositions suivantes, **applicables à partir du lundi 16 mars, jusqu'au vendredi 10 avril**, date à laquelle la situation sera ré-évaluée (ou plus tôt si les autorités imposaient des mesures contraignantes).

En ce qui concerne les permanences

- ✓ Les visites en nos bureaux auront lieu **sur rendez-vous** uniquement, **pour les cas qui ne peuvent pas être traités par téléphone, par email ou par courrier.**
- ✓ **Aucun rendez-vous ne sera pris si :**
 - vous avez été en contact avec une personne qui présente de la température et des symptômes respiratoires.
 - OU
 - vous avez été en contact avec quelqu'un qui a voyagé dans une région à risque au cours de 14 derniers jours.

En ce qui concerne les dépannages et interventions dans les logements

- ✓ Les interventions et dépannages non urgents ne seront pas traités avant une nouvelle évaluation de la situation.
- ✓ Pour les interventions et dépannages que l'on ne peut pas reporter, nous vous demanderons de nous indiquer votre situation (personne malade dans le logement, personne plus âgée ou souffrant de maladie cardiaque ou pulmonaire), afin que nous puissions prendre les mesures de précautions adéquates.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et votre bonne collaboration, pour le bien et la santé de nous tous !